

cée par Charles Bellerive ici présent qui en était en possession par procès-verbal d'arpentage fait par Noel Beaupré le.....”

19 novembre 1743—Concession à Guillaume Gosselin (Jacques Pinguet) (1). “Trois arpents de front, au second rang, par quarante arpents de profondeur, borné d'une côté au nord'est à celle de Charles Bellerive, et d'autre côté au sud-ouest à celle de Joseph Roy, par devant les terres du premier rang et par derrière aux terres non concédées, laquelle terre présentement concédée, appartenait ci-devant à Joseph Bellerive, et en était en possession seulement par procès-verbal d'un partage fait par Noel Beaupré le..... lequel Joseph Bellerive l'avait vendu à Louis Fortier par contrat passé devant Joseph Fortier, nota re en l'île et comté de Saint-Laurent le 23 octobre 1737 et ensuite revendu par Charles Fortier père comme héritier du dit Louis Fortier son fils, au dit Guillaume Gosselin, présent par contrat passé devant le dit Joseph Fortier, notaire, le 8 octobre 1743.”

#### Concessions de Claude-Joseph Roy:

12 août 1750—Concession à Joseph Turgeon (Jean-Claude Panet). Trois arpents de front sur quarante de profondeur sis et situés au second rang du fief Montapeine, bornés par devant à la continuation de la terre que possède le dit Joseph Turgeon au premier rang, par derrière aux terres non concédées, d'un côté au nord-est à la continuation de Claude Girard, d'autre côté aux terres non concédées.

12 août 1750—Concession à Jacques Nolet (Jean-Claude Panet). Trois arpents de front sur quarante

---

(1) Madame de Vincennes est représentée à l'acte par sa fille Marie-Louise Bissot, épouse de Nicolas Boisseau.